



## **Conférence de presse**

### **Les avancées du Plan Lumière**

*Mercredi 14 mai 2025 – Allée Wyler*

---

**Contact presse**

**Alicia GACH**

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

[alicia.gach@mulhouse.fr](mailto:alicia.gach@mulhouse.fr)

# **Sommaire**

**03 Le Plan Lumière, un programme modèle**

**05 La Ville de Mulhouse bientôt éclairée  
en 100 % LED**

**07 Coup de projecteur sur le patrimoine**

**10 Et maintenant ?**

## Le Plan Lumière, un programme modèle

Evoqué pour la première fois en 2017 par la municipalité, le Plan Lumière a pour ambition de répondre à des objectifs économiques et écologiques au service de la sécurité, du confort et du bien-être de l'ensemble des Mulhousiens. La démarche vise également à réaliser un programme modèle, basé sur du 100 % LED et l'appui des dernières technologies.

A terme, le Plan Lumière doit permettre la mise en place d'un éclairage public totalement rénové, adapté aux usages, modulable selon les besoins, évolutif dans le temps, respectueux de l'environnement et de la biodiversité et agile en matière de maintenance et de gestion des pannes. Ce nouveau modèle d'éclairage public doit également sublimer le patrimoine mulhousien, tout en étant sobre en énergie et en émissions de gaz à effet de serre.

Les enjeux sont donc multiples :

- Une ville plus agréable et plus attractive ;
- Une réduction des consommations d'énergie ;
- La mise en œuvre d'innovations technologiques ;
- Le remplacement du patrimoine pour limiter les risques de pannes et augmenter l'efficacité.

En février 2023, un marché global de performance a été notifié pour la réalisation du Plan Lumière et attribué au groupement CITEOS/SPIE pour une durée de 15 ans, soit jusqu'en 2038. Ce marché s'élève à 24 millions d'euros TTC, dont 18,3 millions d'euros d'investissement, dont 5,7 millions d'euros pour la scénographie. Les économies d'énergie générées sont estimées à 17,9 millions d'euros sur les 15 ans. Dans le cadre de ce marché, l'entretien de l'éclairage est confié à l'entreprise sur le périmètre du centre-ville élargi.



## La concertation citoyenne, une particularité mulhousienne

Impliquant une multitude d'acteurs, la Ville a notamment fait appel à ses habitants pour coconstruire le Plan Lumière, à travers différents ateliers de participation et de concertation citoyennes. Une spécificité mulhousienne forte puisque la Ville, avec le soutien de l'Agence de la participation citoyenne, sollicite les Mulhousiens sur de nombreux sujets. Dans le cadre du Plan Lumière, l'objectif était d'impliquer les riverains, mais aussi de les sensibiliser en resituant l'éclairage au cœur des usages.

Ainsi, plusieurs ateliers collaboratifs ont été mis en place :

- **Les lueurs de la nuit** – 2 juin 2023 – une série d'ateliers d'information proposés par l'Observatoire de la nuit au parc Salvator, dans le but de faire découvrir les enjeux de la trame noire et son respect pour la faune, la flore et les humains, découvrir l'éclairage public autrement, mais aussi donner son avis.
- **L'atelier Noctambule** – 3 octobre 2023 – une opportunité pour les habitants de participer à une concertation citoyenne sur l'éclairage public lors d'une déambulation avec l'Agence de la participation citoyenne. Cette initiative visait à adapter l'éclairage aux usages, tout en tenant compte des enjeux environnementaux.
- **Identité nocturne** – 12 février 2024 – une occasion pour les participants de choisir leurs fresques préférées et de déterminer les premiers bâtiments de la ville à illuminer. Il s'agissait également d'imaginer les projections pour mettre en valeur le patrimoine mulhousien.
- **Biodiversité urbaine nocturne** – 10 avril 2024 – une possibilité pour les citoyens de (re)découvrir la trame noire et de réfléchir aux températures de couleur favorables à la biodiversité.

## La ville de Mulhouse bientôt éclairée en 100 % LED

Passer l'ensemble de l'éclairage public en LED, c'était l'un des engagements du Plan Lumière. Pour cela, la Ville prévoyait deux ans de travaux accélérés pour la rénovation des luminaires en LED. A ce jour, sur 9 325 luminaires à traiter, la quasi-totalité a été posée. Fin avril 2025, 98,3 % des luminaires avaient été rénovés. D'ici quelques mois, la totalité de la ville sera passée au 100 % LED.

L'un des principaux objectifs de ces rénovations est la réduction de la consommation d'énergie. Sur certains secteurs, les résultats sont particulièrement probants :

- 93 % d'économie d'énergie au Nouveau bassins, sur l'allée Wyler, secteur emblématique de la philosophie d'éclairer au plus juste (uniquement les allées piétonnes) qui respecte la biodiversité (température de couleur 2 200K) ;
- 96 % d'économie d'énergie dans les rues Foch, Joffre et de la Bourse, avec une température de couleur chaude (2 700K) adaptée au centre-ville.





Sur l'ensemble de la ville, l'ambition était d'atteindre les 70 % d'économies d'énergie en 2025. Fin avril, alors que le 100 % LED n'était pas encore tout à fait atteint, les économies s'élevaient déjà à 74 %. Cela représente plus de 300 tonnes équivalent Co2 évitées annuellement à l'issue des travaux, soit une réduction de 73 % des émissions de gaz à effet de serre.



Toujours dans un souci d'économies d'énergie, mais aussi d'efficacité, l'ensemble des 300 armoires d'éclairage public est passé en télégestion en 2023. Cet équipement permet la surveillance du parc, tant en fonctionnement qu'en consommation, en temps réel. Il permet d'améliorer les performances de maintenance (alertes fines, réduction des coûts et des déplacements, aide au diagnostic) et en suivi et optimisation énergétique. En parallèle, la Ville a mis en place une télégestion de certains luminaires.

Par ailleurs, après une période de tests concluante fin 2024, une commande centrale de l'éclairage public a été mise en place à l'échelle de la ville le 2 janvier 2025. Cette méthode d'éclairage intelligent permet d'allumer et éteindre les luminaires au plus proche des besoins, en fonction de la météo, grâce à la mesure de luminosité en temps réel.

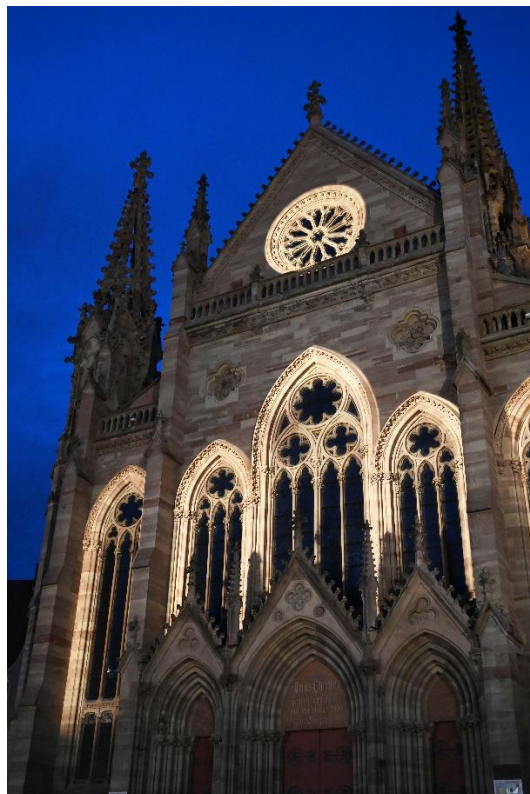
Tout en éclairant mieux, avec un allumage adapté aux conditions de luminosité réelles plutôt qu'un horaire quotidien théorique, cette démarche a également permis de gagner 3 minutes de durée d'allumage en moyenne par nuit (sur une période d'observation de 5 mois en hiver).

## Coup de projecteur sur le patrimoine

Renforcer l'attractivité de la ville et la rendre plus agréable, c'est l'une des autres ambitions du Plan Lumière. Parmi les actions menées, la Ville a travaillé sur la scénographie, qui comprend la mise en valeur du patrimoine, des fresques et du street-art ainsi que des opérations événementielles avec du vidéo-mapping.

Toujours dans un souci de respect de l'environnement et de réduction des dépenses énergétiques, la technique de projection mise en œuvre est très peu consommatrice d'électricité. De plus, l'énergie nécessaire aux mises en lumière, bien que faible, est compensée, dans le cadre du Plan Lumière, par le déploiement de 70 panneaux photovoltaïques au crématorium. Une étude sur une variante à 110 panneaux est actuellement en cours d'analyse par le service Energie de la Ville.

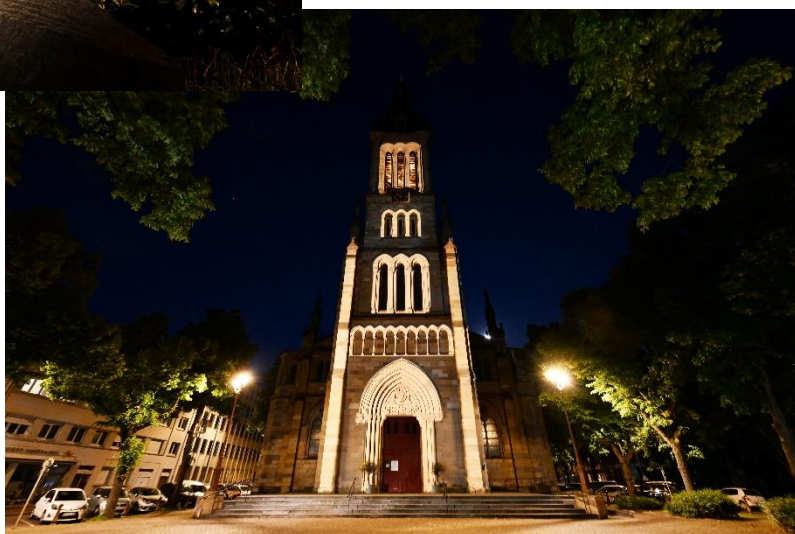
Le 10 février 2024, cinq premiers lieux phares de la ville ont été illuminés : le temple Saint-Etienne, l'Hôtel de ville, la place de la Concorde, le Musée des Beaux-Arts et la mairie. L'intégration de ces sites dans le Plan lumière a renforcé l'engagement de la Ville envers la préservation de son patrimoine. La lumière souligne l'architecture de certains bâtiments, tandis que d'autres sont associés à des motifs projetés. Par exemple, la mairie profite d'un éclairage particulier lors des différents temps forts de l'année (fête nationale, Octobre rose, Noël...).



Après ces premiers éclairages, la Tour du Bollwerk, l'église Saint-Etienne et la statue de Dreyfus (dans le square Steinbach) ont également été mises en lumière. Prévus sur quatre ans, les travaux scénographiques prévoient au total la mise en valeur de 24 sites. 8 d'entre eux ont donc été réalisés, 9 sont à l'étude pour 2025-2026 : la Cour des Chaînes, l'église Sainte-Geneviève, l'église Sainte-Marie, l'église Saint-Joseph, l'église Saint-Barthélemy, la Porte de Bâle, la place de la République et la place des Victoires.



*Statue de Dreyfus - square Steinbach*



*Eglise Saint-Etienne*



Concernant les fresques et le street-art, 60 œuvres sont envisagées pour une mise en lumière. A ce jour, 10 fresques sont déjà illuminées. 9 autres sites sont à l'étude pour 2025.

Enfin, pour le volet événementiel, 5 créations artistiques de vidéomapping sont au programme. Deux ont déjà été réalisées pour Noël 2023 et 2024 sur la façade de la Société industrielle de Mulhouse, une troisième est prévue en cette fin d'année 2025.



## Et maintenant ?

Après ces deux années de travaux accélérés, le Plan Lumière va désormais basculer sur dix ans de travaux progressifs. Ces travaux vont notamment consister en la rénovation des supports (candélabres, consoles) et des réseaux électriques (armoires, câbles). Les équipes vont également poursuivre le volet scénographie ces deux prochaines années avec la mise en lumière de nouveaux bâtiments et murs peints.

Un autre aspect majeur du Plan Lumière va également pouvoir être observé à la suite des travaux accélérés : l'écologie. L'objectif est de confirmer l'efficacité des programmes mis en œuvre et participer à leur évolution.

Les solutions mises en place dans le cadre du Plan Lumière doivent aider la Ville à lutter contre la pollution lumineuse, préserver le ciel nocturne et protéger la faune et la flore. Ainsi, un capteur LEKO a été installé au parc Salvator afin d'analyser l'état de la biodiversité et mesurer son évolution. De premières mesures ont été réalisées avant les travaux, des analyses de suivi vont débiter.

Concernant la pollution lumineuse, la Ville a bénéficié d'une analyse avant travaux menée par Lum'Acte qui a réalisé une cartographie via l'imagerie satellite haute définition. Une seconde analyse de comparaison après travaux est prévue. Enfin, des mesures d'éclairement ont également été réalisées avant travaux. De nouvelles mesures après travaux sont prévues.